

ENTREPRENDRE

trèsBeaujolois



DOSSIER

Sortie de crise :
comment faciliter la relance ?

**LA PROXIMITÉ
EST NÉCESSAIRE,
MÊME À DISTANCE.**

**ENSEMBLE,
SOUTENONS NOS
COMMERÇANTS.**



CCI BEAUJOLAIS

Réalisation :

Chambre de Commerce
et d'Industrie du Beaujolais
267 Bd Gambetta - BP 70427
69654 Villefranche sur Saône
Cedex

Tél. : 04 74 62 73 00

www.beaujolais-cci.com

E-mail : cci@beaujolais.cci.fr

ISSN 1951-0918

Directeur
de la publication :

Jean-Baptiste Maisonneuve

Coordination de
la réalisation :

Elisabeth MEYZEN

Rédactrice en chef :

Elisabeth BALLERY

Rédaction :

Agence de presse Be-presse

Photos :

Francis Mainard

Crédits photos :

La Clé des Champs,
Henri Desmoulins
cours et création de pâtisserie,
Groupe Sober,
A3D l'Atelier Numérique,
Shutterstock
Tous droits réservés.
Reproduction interdite
sauf accord de la direction
Entreprendre très Beaujolais

Montage et réalisation
du magazine :

rougevert - www.rougevert.fr
69400 Villefranche-sur-Saône

Flashage,

impression, façonnage :

Imprimerie Decombat
63118 Cébazat

Adhérent :



Tirage : 7000 exemplaires

5 ÉDITORIAL

6 ACTUALITÉS

8 PRODUITS

10 DOSSIER

Sortie de crise :
comment faciliter
la relance ?



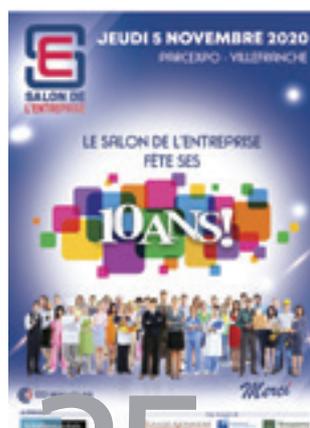
P. 10
DOSSIER

24 A TABLE

Le Faisan Doré
brille de mille feux



P. 24
A TABLE



P. 25
ACTUALITÉS CCI

25 ACTUALITÉS CCI

- Le Salon de l'Entreprise fête ses 10 ans
- Votre reprise d'activité avec PURE
- Relancer son activité, c'est bien... mais avez-vous pensé à tout ?
- TOP Sortie de crise
- Plan de Soutien Team France Export
- Trouver vos solutions Care
- Bourse d'entraide
- Mise sur le numérique avec votre CCI !
- CCI Formation déploie depuis mai un programme de formation à distance

AGENDA

- 21 juillet 2020
10 clés pour Entreprendre
- 23 juillet 2020
RV d'experts INPI
- 7 septembre 2020
RV d'experts juridiques
- 8 septembre 2020
• RV d'experts comptables
• 10 clés pour Entreprendre
- 21 au 25 septembre 2020
Mission régionale Corée/Japon
- 22 septembre 2020
10 clés pour Entreprendre
- 24 septembre 2020
RV d'experts INPI
- 30 septembre 2020
Atelier numérique : Créer des visuels avec l'outil Canva pour le web et les réseaux sociaux
- 6 octobre 2020
• RV d'experts juridiques
• RV d'experts comptables
- 6 octobre 2020
10 clés pour Entreprendre
- 9 octobre
Webinaire environnement : La responsabilité élargie des producteurs & les filières
- 20 octobre 2020
10 clés pour Entreprendre
- 5 novembre 2020
Salon de l'Entreprise à ParcExpo

Contact CCI :
Dominique Cérutti
Tél. : 04 74 62 73 00

➔ Vous souhaitez recevoir la **NEWSLETTER de la CCI Beaujolais**

➔ Vous souhaitez connaître **les coordonnées des entreprises citées** dans ce numéro

CCI Formation



Notre engagement le développement de vos compétences



Notre centre
est certifié
ISO 9001

Notre offre de formation est éligible au CPF
suivant les thématiques, consultez-nous !



MANAGEMENT ET COMMUNICATION

5, 6, 12, 19 octobre : Manager au quotidien

16, 17, 27 novembre, 4 décembre : Manager un projet

19, 20, 26 novembre, 1^{er} et 8 décembre :
Formation de formateur

BUREAUTIQUE - WEBMARKETING

14,15 septembre : Word - Débutant

21,22 septembre : Excel - Débutant

28, 29 septembre : Excel - Intermédiaire

5, 6, 12, 13 oct. : Mettre en œuvre des actions de communi-
cation numérique



Certificat de Compétences
en Entreprise

TOSA®

FORMATIONS EN LANGUES

ANGLAIS

Junior Intensive week :
du 24 au 28 août 2020

Start your English :
En journée du 14 septembre 2020 au 31 mars 2021
En soirée du 17 septembre 2020 au 31 mars 2021

Reactivate your English :
En journée ou en soirée, du 15 septembre 2020
au 31 mars 2021

Boost your English :
En journée ou en soirée, du 14 septembre 2020
au 31 mars 2021

Perfect your English :
En journée ou en soirée, du 16 septembre 2020
au 31 mars 2021

SECURITE

28 septembre : MAC SST

12 et 13 octobre : SST

GESTION-COMPTABILITE

28, 29 septembre, 5, 6, 12, 13 octobre : Gérer la paie

2, 3 novembre : Perfectionnement paie

16, 17, 27 novembre, 4, 11 décembre :
Contribuer à la gestion de l'entreprise

Le rebond après la crise sanitaire !

Ces derniers mois ont été ceux de la mobilisation : votre CCI, grâce à sa cellule de crise, est restée à vos côtés tout au long de ces mois de confinement afin de vous informer et de vous guider sur les aides possibles. Nous avons également mis en place une plateforme de géolocalisation sur le site Internet de la CCI permettant le repérage des commerces ouverts ainsi que ceux qui proposaient des services de drive ou de livraison. Une bourse d'entraide interentreprises en consultation sur notre site a ensuite vu le jour pour vous permettre de trouver les ressources dont vous aviez besoin.



De nombreux chefs d'entreprise du Beaujolais ont fait preuve de solidarité pendant cette période et de belles initiatives sont nées sur le territoire. Je tiens à remercier tous les acteurs du monde économique qui se sont mobilisés !

À présent, pour faciliter votre reprise, nous vous proposons la Plateforme Utile pour votre REbond (PURE) élaborée par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'une offre complète de services, pour obtenir des informations fiables, vous accompagner dans vos démarches, vous aider à maintenir et valoriser votre activité, vous conseiller pour réajuster votre business...

CCI formation, installée au campus Martelet depuis janvier, s'est également adaptée à cette situation sans précédent en proposant de nombreuses formations à distance. Elles permettent de répondre aux besoins en compétences des entreprises, tout en gagnant du temps et de l'efficacité. Là encore, votre CCI s'adapte et se réinvente !

C'est précisément sur ce thème de la « sortie de crise » et « comment faciliter la relance » que ce dossier spécial du numéro d'Entreprendre trèsBeaujolais se penche. De nombreux entrepreneurs du Beaujolais, issus de tous secteurs d'activités, livrent leurs témoignages et leurs propositions pour favoriser la reprise. Au travers des particularités qu'ils expriment, ce sont bien les liens étroits entre tous les secteurs de l'économie, qui ressortent et sont aujourd'hui en cause. Au moment où il est question de plan de relance, il est ainsi utile de se pencher sur les retours de nos acteurs de terrain.

La CCI à l'image des entreprises qu'elle représente a repris son activité dans le respect des mesures sanitaires. Vos conseillers regroupés à présent dans des locaux réorganisés sur un seul bâtiment au 267 boulevard Gambetta vous reçoivent sur rendez-vous ou se déplacent pour répondre à vos besoins.

Enfin, projetons-nous cet automne avec la tenue du Salon de l'Entreprise à ParcExpo. Il aura lieu le jeudi 5 novembre et fêtera ses 10 années d'existence. Quel que soit le cours des événements, il est important que des rendez-vous marquants continuent de rythmer la vie économique du territoire. Notez-le dès à présent sur vos agendas !

Bonne poursuite d'activité à toutes et à tous !

Jean-Baptiste Maisonneuve
Président

50 nuances de cadres en haut de l'affiche à Belleville



En janvier dernier, Florence Fournier-Rochard s'est installée dans 140 m² de locaux élégants et soigneusement aménagés, au 25 route du Beaujolais. Ancienne laborantine pendant vingt ans, elle a donné un nouveau cours à sa vie il y a dix ans en travaillant et se formant aux métiers de l'encadrement.

Elle a encore franchi une nouvelle étape en créant sa propre structure... deux mois avant le confinement !

« J'ai continué à animer les réseaux sociaux et reçu beaucoup de messages de sympathie ou de clients inquiets pour moi. Depuis la réouverture, les clients sont bien revenus : lors de leurs rangements, ils ont retrouvé des créations qu'ils souhaitent faire encadrer, bien changent leur intérieur ou leur décoration ». Le choix offert parmi 2500 références de moulures (couleur, matériau...) est de nature à les satisfaire ! La dirigeante propose aussi des cours de peinture acrylique et aquarelle, encadrement cartonnage, art floral, ou modelage argile grâce à l'intervention de quatre intervenantes spécialisées respectant les mesures de distanciation. Elle expose en outre des artistes, amateurs ou confirmés, dans un espace spécialement dédié.

Un enjeu fort : maintenir l'export

Les entreprises exportatrices ont été interrogées par la Team France Export (CCI, Business France, Bpifrance), sur leur bilan de la crise. Au terme de plus de 4000 entretiens, il ressort que 45% d'entre elles ont stoppé leur activité à l'export à fin avril. Les motifs évoqués : manque de visibilité (39%), baisse des commandes (22%), problèmes logistiques (18%) ou difficultés financières (17%). Seules 2% évoquent des problèmes douaniers. À noter que 55% des entreprises étaient déterminées à poursuivre l'export, même

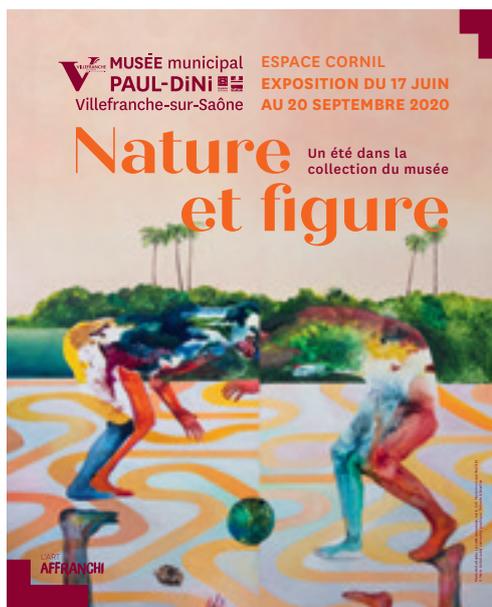
en mode dégradé. Selon Pierre Casoli, dirigeant d'Emball'Iso et conseiller du commerce extérieur de la France, « 70% du transport aérien de marchandises s'effectue sur les vols passagers. L'impact de la crise sur le trafic aérien étant massif, le manque de capacités de transport est fondamental. Il aboutit à une hausse des coûts de transport atteignant jusqu'à 3 à 4 fois les prix habituels. Du côté du transport maritime, il y a encore beaucoup moins d'expéditions de containers sur mer. Les prix se sont toutefois stabilisés et le trafic

reprend tout doucement ». Pour le vice-président de la CCI, ces difficultés de transport affectent durablement l'export lointain. « Le retour du fret passager à la normale n'est prévu qu'à l'échéance 2023. La suppression des grands salons internationaux freine aussi la dynamique des échanges commerciaux ». Un plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices a été mis sur pied dès fin mars pour leur permettre de faire face aux conséquences immédiates de la crise et faciliter leur rebond. ■

Le Musée Dini rouvre ses portes

Depuis le 17 juin, le musée municipal de Villefranche-sur-Saône a rouvert ses portes au public, aux horaires habituels. Ce qui a changé dans l'accueil des visiteurs est le port du masque obligatoire pour les plus de 11 ans, la fréquentation dans les espaces du musée limitée à 50 visiteurs au même moment, et des événements accessibles sur réservation uniquement. L'opportunité de découvrir les collections du musée lors de temps plus exclusifs, et même conçus sur mesure, y compris pour les entreprises.

Le musée a notamment mis en place une visite commentée de



l'exposition « Nature et figure, un été dans la collection du mu-

sée », pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes. Elle permet, au travers d'un focus sur trois œuvres coup de cœur, d'accéder aux œuvres clés du musée de façon plus intime et dans un cadre privilégié et sécurisé, même en dehors des heures d'ouverture. Un accès gratuit a aussi été organisé le 9 juillet de 13h à 14h pour des temps de lecture, sur chaise longue, intitulés « Sieste littéraire ». Et si vous choisissiez de suspendre le temps, cet été, au musée ?

Exposition Nature et Figure. Un été dans la collection du musée, jusqu'au 20 septembre 2020. ■

En bref

Les glaciers du Val de Saône plus que jamais réactives

La société reprise en 2011 par Bernadette Cochet est restée constamment ouverte et a apporté un service précieux aux particuliers pendant le confinement. Le magasin ouvert du jeudi au samedi à Villefranche-sur-Saône, offre un vaste choix de pois-

sons entier ou en filet, coquillages, crustacés, saumon fumé, de produits d'épicerie fine, ainsi qu'une sélection de vins à assortir aux produits de la marée. Depuis, l'entreprise qui emploie 9 personnes a également repris l'approvisionnement de plus de 70 restaurants dans la région, et celui d'un grossiste pour un produit phare :

le saumon fumé maison, grâce à son fumoir artisanal. « La clientèle des particuliers a bien pris le relais, quand la restauration peine encore à retrouver son rythme de croisière », témoigne la dirigeante. Une activité complémentaire de glace pilée et glaçons, pour tout type d'événements, est également proposée. ■

L'autopartage se développe à Villefranche

Depuis février 2015, le système d'autopartage Citiz, mis en œuvre par LPA (Lyon Parc Auto) est implanté à Villefranche, à l'initiative de l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et de la Mairie. La ville dispose de deux stations, à la gare (un véhicule en libre accès) et à la Mairie (deux véhicules) pour les besoins des particuliers ou des entreprises (déplacements professionnels des collaborateurs). En s'abonnant à l'autopartage Citiz, les entreprises disposent

de nombreux services : des offres tout inclus (stationnement, entretien, assurance, carburant), des tarifs à l'usage (durée + distance parcourue), des avantages intermodaux pour les abonnés TER par exemple, un accès au réseau national disponible dans plus de 100 villes en France. Les voitures peuvent être réservées plusieurs mois à l'avance ou jusque quelques minutes avant le déplacement. Citiz LPA développe également d'autres services, à destination des promoteurs ou



gestionnaires d'immobilier, consistant en la mise à disposition de véhicules partagés et mutualisés à l'échelle d'une copropriété ou d'un lotissement. **Plus d'informations :** www.lpa.citiz.fr. ■

Une saison inédite pour les vins du Beaujolais

L'Inter Beaujolais, interprofession des vins du Beaujolais, a annoncé fin mai des mesures spécifiques pour tenir compte d'un contexte mondial profondément bouleversé en 2020, pouvant influencer sur les ventes. Les Beaujolais Nouveaux 2020 pourront ainsi quitter les propriétés dès le 5 octobre, soit une semaine plus tôt qu'habituellement, pour tenir compte notamment de la précocité des récoltes, annoncées vers le 25 août. Par ailleurs, la date de sortie du territoire français des vins du Beaujolais à destination des pays tiers, jusqu'à présent fixée à J-20, sera cette année avancée à J-38, soit au lundi 12 octobre 2020. Selon Dominique Piron, président de l'Inter Beaujolais, « il s'agit d'apporter de la souplesse dans le transport, d'alléger le stress et les tensions inhérentes à la logistique de préparation des Beaujolais Nouveaux, dont



la sortie est fixée au jeudi 19 novembre 2020 ». La profession est nécessairement déjà impactée par la fermeture des établissements de restauration et la suppression des salons des vins intervenue sur le premier semestre, qui ont provoqué une baisse des volumes de ventes tant auprès des circuits de distribution professionnels que des particuliers. « Pour autant, nos marchés à l'export sont restés dynamiques, en particulier aux États-Unis, dans les pays

nordiques, au Canada, et au Royaume-Uni. Et les Beaujolais comptent parmi les seuls vins rouges, avec les vins de Loire, qui continuent de progresser en France, dans un marché devenu plus favorable aux blancs ou aux rosés. Les cavistes restés ouverts pendant la crise ont aussi plutôt bien fonctionné. Tout cela confirme les atouts des vins du Beaujolais auprès du consommateur final », analyse Dominique Piron. ■

Le territoire se mobilise pour les entreprises

La communauté de communes Saône-Beaujolais, l'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, ont annoncé le 9 juin dernier mobiliser plus de 2 M€ d'aides soit en abondant les fonds régionaux soit en aides directes pour les entreprises affectées par la crise. Chaque société doit motiver sa demande auprès des services de son EPCI, « Il s'agit d'une mobilisation importante, destinée à répondre aux impacts économiques de la crise sanitaire, en complément des aides déjà apportées par l'État, la Région et le Département. Nous devons être aussi particulièrement attentifs, sur le terrain, aux situations particulières d'entreprises qui n'ont pu entrer dans les critères de ces dispositifs », ont témoigné les présidents des EPCI. Le président de la CCI du Beaujolais a pour sa part souligné l'atout représenté en Beaujolais par le rassemblement, dans les mêmes locaux au 267 boulevard Gambetta, des interlocuteurs clés du monde économique, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, et par la proximité du Tribunal de commerce, permettant une meilleure synergie en temps de crise. ■



Groupe Sober développe un masque barrière 100% ajustable breveté

La société spécialisée dans les ateliers médicaux pour la traumatologie ou le traitement de troubles chroniques, implantée à Saint-Georges de Reneins (50 personnes en France, 80 en Tunisie), a mobilisé ses ressources pour concevoir un masque de protection innovant, lavable, réutilisable et breveté. « Depuis le confinement, l'activité des blocs opératoires a été quasiment stoppée pour recentrer l'effort des établissements de santé autour du Covid 19. Cela nous a mis à l'arrêt, avec 100% de l'effectif au chômage partiel dès le 19 mars. Mais très vite, nous avons rappelé tout le monde pour produire notre nouveau masque », explique Eric Lattier, dirigeant du groupe. Ce masque barrière à usage des professionnels en contact avec le public est 100% ajustable à toutes les morphologies de visage grâce à des sangles d'oreille et de la barrette nasale repositionnables, pour un meilleur confort et une protection supérieure. Ses performances – efficacité de filtration des particules et respirabilité - ont été évaluées par les laboratoires de la Direction générale de l'armement. « Nous avons abordé la problématique du masque barrière comme un acteur industriel de la filière santé, et dans une logique de réindustrialisation de produits stratégiques annoncée par les autorités françaises et européennes ». Mais depuis, Eric Lattier n'a pu que constater le déferlement des masques jetables achetés massivement en Asie. « Une fois de plus, les acteurs achètent dans la précipitation du prix ! À l'inverse, une entité publique comme la Métropole de Lyon a soigneusement étudié ce qu'ils achetaient et choisi notre masque. L'opportunité de développer un produit 100% français, en réindustrialisant une activité stratégique, se présente, et il faut être cette fois au rendez-vous ! ». À terme, cette gamme laisse entrevoir le développement d'un masque adapté à la pratique d'une activité sportive à l'extérieur. En parallèle de la mise au point de tissus techniques avec des propriétés de filtration et respirabilité élevées, l'entreprise a développé un procédé de production automatisée pour pérenniser une production stratégique de masques FFP2 lavables et rentables en France, même après la crise sanitaire. www.sober.fr ■

Plein succès pour les visières d'A3D

Dès l'annonce du confinement et l'arrêt de son activité, A3D-L'atelier numérique spécialisé dans l'impression 3D à Arnas, a rapidement repris du service. Sa fondatrice Magalie Steinmetz, connectée aux réseaux sociaux, a en effet rapidement pris connaissance, depuis chez elle, de l'initiative lancée par un collectif de makers, consistant à mobiliser les imprimantes 3D pour la fabrication de visières de protection offertes aux soignants. « Dès fin mars, mes collaborateurs et moi avons aussitôt rapatrié des imprimantes dans nos garages et fait tourner nos machines. Le modèle de visière retenu était celui validé par le CHU de Reims. Seule la partie serre-tête est imprimée, et pour la visière nous avons réussi à nous approvisionner chez les fournisseurs de matériel de bureau ». Dès lors, Magalie et un réseau d'autres personnes équipées d'imprimantes ont travaillé au rythme des soignants, le soir parfois jusqu'à 22h et week-end compris. « Nous avons pu livrer des établissements de santé qui manquaient cruellement de matériel, ou bien les infirmières libérales, des Ehpad et même les HCL ». Grâce au soutien d'Allizé Plasturgie, le développement d'un moule d'injection a permis de passer d'une production de 1000 visières par semaine, à 3000 par jour, dès mi avril ! Nous avons fait face à une demande incroyable, aussi bien des entreprises, des restaurants, que des mairies et structures locales. Si les visières étaient au début offertes par solidarité, nous avons dû les rendre payantes aux structures hors secteur santé pour rentrer dans nos fonds ». A3D a ainsi réussi à produire 50 000 visières jusqu'à mi juin, dont une bonne moitié destinée aux soignants. Mais aussi des grabber, personnalisables au logo de l'entreprise, un objet évitant de toucher les poignées de portes ou de taper directement un code, ou encore des parois de protection en plexiglas. Si la fatigue se fait maintenant sentir, Magalie reconnaît aussi avoir vécu dans cette période intense « beaucoup de beaux échanges ». Et face à un arrêt brutal de la demande, elle conserve un stock de visières à disposition. « Nous devons rester vigilants », souligne-t-elle. <https://ateliers3d.com/> ■



Les créations gourmandes d'Henri Desmoulins plus que jamais au rendez-vous

Laure et Henri Desmoulins l'attestent : jamais ils n'ont autant travaillé au laboratoire de la pâtisserie que pendant le confinement. « Certes, nos cours de pâtisserie avaient cessé, comme les gâteaux proposés à trois traiteurs sur la partie événementielle – mariages, événements d'entreprise... Mais nous avons passé beaucoup de temps à redéfinir l'offre et à nous réinventer », raconte Laure Desmoulins. La pâtisserie emblématique de Villefranche a ainsi lancé la livraison de pâtisseries et chocolats de Pâques pour les habitants du territoire. « Nous avons ressenti un véritable élan de bienveillance, avec des clients habitués bien présents et des nouveaux souhaitant jouer le jeu de la proximité ». Depuis, les jeunes entrepreneurs reprennent progressivement les cours et l'activité événementielle, en plus de l'activité boutique et salon de thé au 233 de la rue Nationale. L'occasion d'y redécouvrir les incontournables, comme le fameux Jour et Nuit, composé d'une génoise au cacao, une mousse au chocolat 70%, une chantilly vanille et

copeaux de chocolat. Un gâteau inventé par le grand-père d'Henri et remis au goût du jour par le maître artisan chocolatier pâtissier, passé par les plus grandes maisons (Sève, Villa florentine, Délices des Sens...). Les classiques – le Saint-Honoré, le Paris-Brest, la Forêt Noire, le Brownie, la Tarte tatin... - y sont toutes retravaillées de façon créative, aux côtés de spécialités devenues l'emblème de la maison, comme l'Exotique, le Yuzu, l'Abricot passion ou le Pavlova. Laure et Henri poursuivent enfin l'activité développée pour les entreprises, comme la livraison de viennoiseries du jour, ou d'en-cas salés et sucrés, à l'occasion des cafés, goûters, réunions, qu'elles organisent. www.henridesmoulins.fr ■



Les soins de saison La Clé des Champs s'enrichissent d'un baume réparateur pour les mains

Le lavage fréquent et l'utilisation du gel hydroalcoolique abîment le film hydrolipidique et la barrière protectrice naturelle de la peau. Les mains deviennent alors rugueuses, desséchées et même gercées. Après avoir conçu toute une gamme de soins pour le visage et le corps, distribuée depuis 2002 auprès de spas renommés en France et à l'international, Nathalie Jacquet a finalisé pendant le confinement le développement d'un baume réparateur. « Depuis mi-mars, tous nos clients étaient fermés. Or nous possédions une formule, déjà utilisée en masque ou en enveloppement, que nous savions performante. Nous l'avons adaptée en baume pour les mains, efficace en une seule application le soir.

Elle est composée de matières premières nobles, végétales, naturelles, certifiées bio Ecocert et 100% actives, comme l'extrait de calendula (bien connu en homéopathie pour ses propriétés cicatrisantes et hydratantes), les huiles précieuses de germe de blé, de bourrache et de tournesol, les cires d'abeille bio et d'olivier. Elle peut être appliquée par tous les utilisateurs, petits et grands. Les retours de son utilisation par des professions très sollicitées, comme les infirmières, les coiffeuses et même des professionnels du bâtiment qui travaillent en extérieur l'hiver, sont excellents. Pour financer le lancement du produit, nous avons fait appel à bluebees, la plateforme de financement participatif dédiée au bio et à la transition énergétique. Selon le montant obtenu, nous élaborerons notre propre site Internet de e-commerce pour diffuser nos produits plus largement auprès du grand public ». La campagne des laboratoires (3 personnes) implantés à Limas se terminera au 14 juillet. Mais tous les produits peuvent se retrouver dans les spas qui diffusent de façon exclusive la marque. Et bien sûr, dès à présent sur Internet ! <https://bluebees.fr/fr/project/676-cle-des-champs>

www.cledeschamps.store ■





Sortie de crise : comment faciliter la relance ?

Après trois mois d'un séisme sans précédent dans l'histoire économique, les entreprises du Beaujolais reprennent leur activité. Quels impacts de la crise subissent-elles, selon les secteurs d'activité ? Comment envisagent-elles les prochains mois ? Cet épisode marque-t-il durablement leurs choix stratégiques et décisions d'avenir ? Quelles sont leurs propositions pour amortir le choc et favoriser la relance ?

« Effondrement », « catastrophe économique », l'événement le plus grave que l'on ait eu à connaître depuis la Grande Dépression de 1929... Les superlatifs n'ont pas manqué pour qualifier l'épisode inédit que nous venons de vivre, digne des pires scénarios de fiction. Les chiffres, il est vrai, sont abyssaux : la récession mondiale est attendue à -3%

en 2020, selon les prévisions du Fonds Monétaire International. Pour donner la mesure de l'onde de choc, la violente secousse de 2009 s'était traduite par un recul de seulement -0,4% du PIB mondial... La zone euro, au cœur de la pandémie, est encore plus directement affectée, avec une récession évaluée à -7,7% (-4,5% en 2009).



Le BTP redoute « un creux de la vague » en 2021

Si Marie-Myriam Favre, co-gérante de la société de charpente-couverture Jean-Paul Chopin, au Perréon, et présidente de la chambre territoriale de la fédération du BTP du Rhône et Métropole, observe une reprise de 100% des chantiers sur le territoire, les plans de sécurité étalent les interventions des différents corps de métier et engendrent des surcoûts. D'autres facteurs entrent également en ligne de compte : « nos entreprises connaissent des difficultés d'approvisionnement sur certains matériaux – portes, fenêtres, isolants, dalles... Nous ne pouvons non plus compter sur 100% de nos effectifs, pour tenir compte de la vie familiale et du rythme de reprise des écoles ou des activités de vacances. Au lieu d'avoir une vision sur le mois courant, toutes les entreprises réintègrent la somme de leurs contraintes et recalent chaque semaine leurs plannings ! Les retards s'accumulent... » Avec un effet différé, aussi, sur la facturation et le chiffre d'affaires... « Dans le BTP, la non facturation sur 2 mois ne se rattrapera pas ». Or peu d'entreprises disposaient de 2 à 3 mois de trésorerie disponible devant elles. Le PGE a pu compenser ponctuellement le manque de trésorerie, mais le remboursement à venir sur des comptes fragilisés en 2020 inquiète le secteur. « Si encore nous observions une forte dynamique de reprise... Mais il faut bien reconnaître que le chiffrage de nouveaux chantiers est encore très calme ! Nous ne sommes qu'au début des suites de la crise, et c'est en 2021 que la situation risque d'être très compliquée ». Pour faire face à une situation plus tendue sur le terrain, la fédération noue un dialogue avec les élus locaux pour trouver les solutions visant à soutenir l'économie locale, dont les effets positifs rejailliront sur toutes les parties prenantes.

Une première victime, l'emploi...

En France, après -5,8% au premier trimestre, l'Insee estime dans sa note de conjoncture parue fin mai que le PIB pourrait reculer de -8% en 2020, soit « la plus importante récession depuis la création des comptes nationaux français en 1948 ». Le 10 juin, le gouvernement est parti sur une hypothèse de récession à deux chiffres (-11% du PIB en 2020), pour bâtir son projet de loi de finances rectificative. L'impact sur l'emploi de la période de confinement est déjà majeur : en avril, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 843 000 par rapport à mars, soit +22,6%. Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi supplémentaires s'établit à 1 065 200 personnes. Une progression là encore historique, due notamment à l'arrêt des sorties de Pôle Emploi, les embauches ne se réalisant plus ! Pour Jean-Baptiste Maisonneuve, président de la CCI du Beaujolais, « nous avons la chance de connaître une situation de quasi plein emploi en Beaujolais qui génère de fortes tensions de recrutement. Si la situation de l'emploi est appelée à se dégrader au niveau national, elle de-



Olivier Boisramé, président de l'association des experts comptables de Villefranche et Beaujolais

“ Les banques ont, via le PGE, traité l'équivalent d'une année entière en montant de crédit, en l'espace de 6 à 8 semaines ! ”

vrait être moins durement ressentie en Beaujolais, compte tenu des besoins en main d'œuvre et en compétences. Nous exprimons en revanche de vraies inquiétudes pour les apprentis, dont le recrutement doit se maintenir et pour lequel nos entreprises doivent maintenir l'effort ! ».

Des plans d'intervention massifs

Les moyens avancés par les États et organisations internationales pour amortir l'impact du gel presque total des activités économiques ont été au rendez-vous : en France, le plan de soutien

adopté par l'État – fonds de solidarité aux TPE, mesures de chômage partiel, garantie des lignes de trésorerie bancaires nécessaires aux entreprises via le Prêt garanti par l'État (PGE) – a été chiffré à 460 Mds€ (900 Md€ en Allemagne, 100 Md€ en Italie). « Soit 20% de notre richesse nationale, ou l'équivalent du PNB de l'Autriche », a précisé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, lors de la présentation du projet de loi de finances rectificative aux députés. Auxquels s'ajoutent le programme de rachats des dettes publiques et privées par la Banque centrale européenne, à hauteur de 1000 Md€, et des opérations de financement très favorables pour les banques, de nature à soutenir le crédit.

Les chiffres de la crise en France

- **Recul estimé du PIB** : -33% à fin avril
- **9 millions salariés** au chômage partiel en sortie de confinement, soit 36% de l'emploi total (48% dans la sphère marchande)
- **75% des entreprises** ont mobilisé du chômage partiel, 74% ont différé leurs échéances sociales, 51% leurs échéances fiscales, 51% ont activé une ligne de crédit
- **Enveloppe de soutien aux entreprises engagée par l'État** : 110 Md€ (chômage partiel, report des échéances fiscales et sociales, fonds de solidarité, PGE...), soit 4,5% du PIB.
- **Plans de soutien** : automobile (5 Md€), aérien (7 Md€), hôtellerie-restauration (3 Md€), agriculture (240 M€).
- **La prime à l'embauche d'un apprenti** est portée à 8 000 euros pour les jeunes majeurs et à 5 000 euros pour les mineurs.
- **Le système de chômage partiel** bascule à une activité partielle de longue durée.

Source : Insee, groupe Xerfi

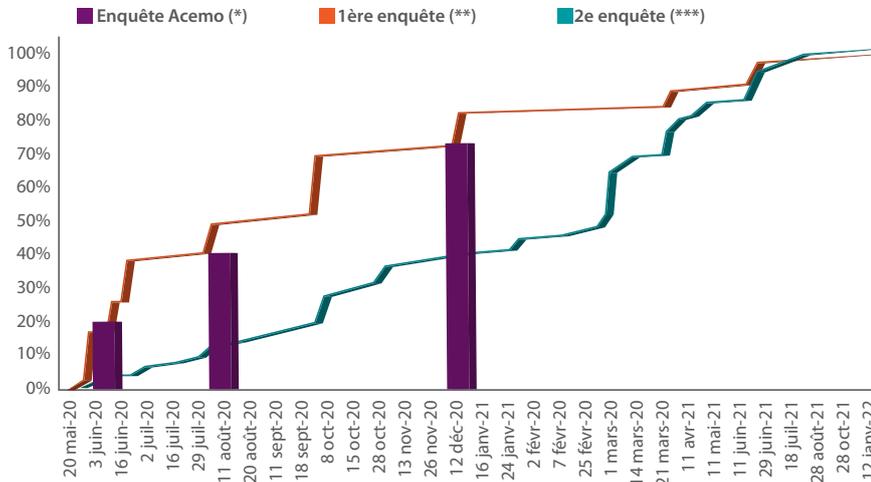
Les banques et experts-comptables au premier plan

Précisément, pour mettre en œuvre ces dispositifs, banques et cabinets d'experts-comptables ont été placés aux avant-postes. Les banques ont ainsi, via le PGE, traité l'équivalent d'une année entière en montant de crédit, en l'espace de 6 à 8 semaines ! Même écho chez les experts-comptables : « Nous avons connu plusieurs étapes de rush. La première, à l'annonce du confinement, a consisté pendant une dizaine de jours à raser, accompagner les dirigeants

Selon Xerfi, les anticipations des dirigeants d'entreprise s'améliorent

Pourcentage des entreprises anticipant un retour à une activité normale après confinement (enquête Xerfi dirigeants de mai 2020)

Unité : pourcentage des entreprises (Xerfi), pourcentage des salariés (Acemo).



Le scénario d'une remontée lente et partielle, sans rattrapage, s'étageant sur plus d'un an se confirme : 40% des entreprises entrevoient un retour à une activité normale d'ici l'été, 50% en septembre et 70% d'ici la fin de l'année. Le processus se poursuit lentement tout au long de l'année 2021. Ces résultats coïncident ceux de l'enquête Acemo de la Dares, menée du 1er au 11 mai. Ils accréditent l'hypothèse d'un rétablissement partiel et incomplet de l'économie à moyen terme.

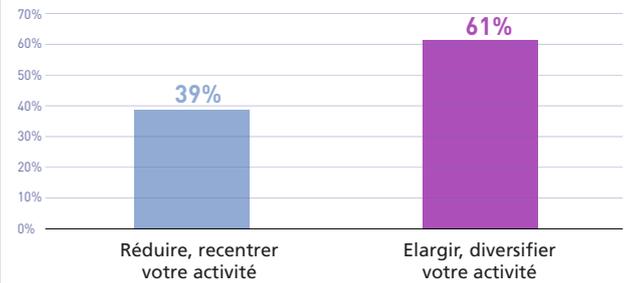
Sources : Xerfi, enquête dirigeants, Dares, enquête Acemo Covid, mai 2020, *Menée du 1er au 12 mai 2020 **Menée du 24 au 30 avril 2020 *** Menée du 14 au 20 mai 2020

Depuis juin, un processus de normalisation en cours

- Consommation = 95% de son niveau normal
- 5% des entreprises à l'arrêt complet
- 73% des salariés en activité (sur site ou télétravail)
- Chômage partiel = 13% des salariés
- Emploi stable pour 86% des salariés**

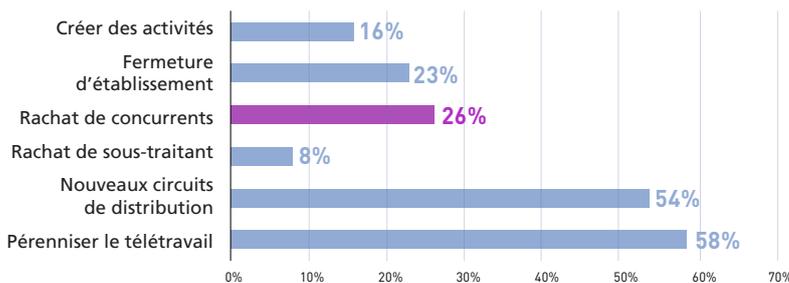
La 3^{ème} enquête exclusive Xerfi sur la crise, conduite du 12 au 22 juin, montre que « le redémarrage est bien là » pour une forte majorité des entreprises, même si le « retour à la normale » n'est encore pas d'actualité. Les entreprises anticipent un processus graduel et incomplet au moins jusqu'à mi-2020.

Stratégie privilégiée face au Covid-19



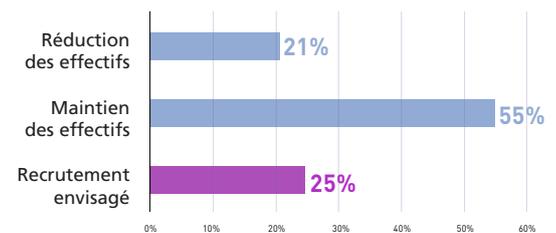
39% des entreprises envisagent de réduire et de recentrer leur activité (76% dans la restauration, 40% dans l'industrie et la construction). Mais selon l'étude, « une majorité d'entreprises misent sur une sortie par le haut, gagée sur de l'investissement et du capital humain ».

Quelle stratégie face à la crise ?



Loin d'un effet anesthésiant en sortie de crise, ce tableau montre qu'en juin, « les entreprises sont au combat », selon la formule d'Olivier Passet, directeur de la recherche de Xerfi.

Quelle évolution des effectifs ?



Une proportion de chefs d'entreprise pensant recruter supérieure à celle qui prévoit une réduction d'effectif, est l'un des résultats inattendus de l'enquête Xerfi. Elle confirme « la posture proactive des dirigeants », au moment de la reprise.



d'entreprises, et commencer à donner de premiers conseils en fonction des annonces faites par les autorités, sans disposer encore des textes de loi. Lorsque les textes sont arrivés, nous avons pu mesurer le décalage ! Et là a commencé la seconde phase : rappeler chacun de nos clients en leur présentant les mesures applicables, cette fois de façon précise et adaptée à toutes les situations », rappelle Olivier Boisramé, président de l'association des experts-comptables de Villefranche et Beaujolais (AVEC). Une entreprise faisait-elle l'objet d'une fermeture administrative ou non ? Est-ce que ses clients et fournisseurs continuaient à fonctionner ? Quel était son degré de vulnérabilité avant même la crise – cash disponible ou trésorerie déjà tendue ? Tous ces cas de figure nécessitaient une approche sur-mesure. « Le comble s'est vu chez les entreprises du bâtiment, dont tout le monde a bien compris qu'elles devaient cesser toute activité à l'annonce du confinement.

L'immobilier tient le cap

En sortie de confinement, Jean-Louis Wach, président d'Utiade (100 logements par an, siège à Villefranche, 4 salariés), dresse un bilan en demi-teinte. « Sur le plan du foncier et des décisions d'urbanismes, avec l'impossibilité de signer les actes notariés et des exécutifs municipaux en position inconfortable du fait du report des élections, deux mois ont été perdus qui ne seront pas rattrapés. Or 2 mois sur 12, c'est 16% en annuel ! Si les entreprises du bâtiment ont été très présentes sur les reprises de chantier, les mesures sanitaires ralentissent les interventions, altèrent la productivité et entraînent un renchérissement des opérations, alors même que les prix de vente ont été définis en amont. Et quand les programmes étaient livrés, les clients ne pouvaient pas déménager... Voilà comment nous avons vécu la période ! », résume le promoteur caladois. « La profession s'est organisée, et les premiers signes de reprise sont plutôt encourageants : l'intérêt pour le placement immobilier et l'investissement dans la résidence principale ne se démentent pas. Avec toutefois deux réserves : une partie de la clientèle se trouvera désolabilisée, et les banques resserrent déjà leurs conditions dans l'analyse des dossiers emprunteurs ». Utiade lance actuellement 4 programmes avec 4 mois de retard. « Ce qui compte pour nous, c'est la stabilité des règles du jeu. Les secteurs de la promotion et de l'immobilier ont toujours été très taxés, ce qu'a renforcé encore l'IFI (impôt sur la fortune immobilière), qui a remplacé l'ISF. Nous demandons une stabilisation des dispositifs d'incitation à l'investissement comme le dispositif Pinel, et la mise en œuvre du livre blanc de la profession du BTP, « Imaginer, concevoir, construire pour bien vivre dans la cité de demain ». Il repose sur cinq axes : le développement local ; la mobilité, le logement et l'aménagement urbain ; la transition énergétique et numérique ; l'économie circulaire ; l'emploi, la formation et l'insertion. Toute la réflexion sur l'avenir existe, mais elle doit être mise en œuvre ».



Romaire lance la fabrication d'écrans de protection en plexiglas

Spécialisé dans la transformation et la peinture de métaux, le groupe industriel créé en 1959 n'en est pas à la première crise. Selon Gilles Romaire, si l'impact de la période de confinement s'est révélé « brutal », « l'entreprise s'en sort, avec une activité globalement maintenue à 50%. La poursuite des commandes émanant du secteur militaire et des biens d'équipements divers (pompes, horodateurs...) a permis d'amortir le choc. Nous n'avons fermé que quelques jours, et grâce à la poursuite d'activité de nos fournisseurs, nous n'avons pas connu de situations de ruptures ». Le groupe de 100 personnes remonte progressivement à 80% de son activité, mais la perspective de retrouver durablement le rythme de 100% n'est pour l'instant pas d'actualité compte tenu d'une lente reprise des marchés de l'industrie. « Tant que le dispositif de chômage partiel peut se prolonger, nous pourrions éviter les licenciements. Les salariés sont très conscients du fait et tous font le maximum. Nous avons mis au point un écran de protection en plexiglas, pour les comptoirs, les restaurants, les bureaux, les guichets de mairie ou de banques, pour répondre à la demande et faciliter la reprise ». Comme la gamme d'immobilier en métal conçue par l'entreprise, ces produits constituent « des axes de diversification. Il est encourageant pour les salariés de fabriquer nos propres gammes de produits et de participer à l'effort national » ! Pour l'avenir, Gilles Romaire demeure dans l'incertitude. Même s'il n'est pas positionné sur les marchés de l'aéronautique et de l'automobile, il ne minore pas les effets en cascade de ces deux secteurs clés sur l'ensemble des filières industrielles. « En proposant de la nouveauté, nous devrions nous en sortir, par le haut », affirme Gilles Romaire.

Puis l'inverse a été affirmé, mais sans les mesures sanitaires à adopter sur les chantiers, et par la suite, sans réelles capacités à reprendre, du fait d'architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvre ou fournisseurs, à l'arrêt, illustre Olivier Boisramé. Nous suivions tout cela au quotidien, pour l'ensemble des secteurs ».

Répondre au stress de l'incertitude

« La phase de mise en œuvre de chômage partiel a été un autre grand moment d'épreuve, poursuit le président de l'AVEC, puisque tous les systèmes d'information étaient saturés. Certains dirigeants ont été dans l'incertitude de l'acceptation de leur dossier pendant un mois, ce qui générait un fort stress. Et si l'administration a acté d'un report des charges fiscales et sociales, la TVA n'était pas concernée. Il nous fallait donc continuer à l'instruire, avec des salariés ou des dirigeants qui n'étaient, pour la plupart, plus à leur bureau ».

Pendant cette période, la CCI du Beaujolais a également été très sollicitée, dans des conditions d'urgence : informations sur les grandes mesures mises en place par l'État, la Région, le Département, mesures de sécurité des locaux, bourse d'entraide pour mutualiser les solutions inter-entreprises, communication sur les établissements restant ouverts... Selon Philippe Guérand, président de la CCI de région Auvergne Rhône-Alpes, « les CCI ont été désignées par le gouvernement comme l'interlocuteur de premier niveau des entreprises. Très vite, les CCI de la région ont pu mobiliser 400 conseillers pour informer, orienter et soutenir les entreprises et les commerces. Soit un volume de 10 000 appels sortants et plus de 100 000 mails par semaine ! ».

Des anticipations peu favorables

Malgré les montants d'intervention de l'État jamais égalés jusqu'alors, le contexte de sortie de crise a de quoi faire frémir. Après interrogation des entreprises, les analyses du groupe Xerfi font ressortir « une reprise très lente dans presque tous les macro-secteurs » (voir courbe de retour des entreprises aux pleines capacités de production). Certaines régions sont plus touchées, et Auvergne Rhône-Alpes en fait partie, du fait d'une exposition multiples aux secteurs durement affectés : industrie, transports, logistique et activités de services, tourisme, hébergement, restauration, activités événementielles... Comme au niveau national, la perte d'activité due à la crise sanitaire est aussi de l'ordre de -33% à 35% du PIB en moyenne dans la région. Mais les moyennes masquent une réalité très hétérogène. Sur certaines activités, l'impact a été brutal. De même, les prévisions de reprise sont très contrastées, comme le montre une analyse secteur par secteur.

Lent redémarrage dans le Bâtiment et les Travaux publics

Totalement à l'arrêt mi-mars, les entreprises du BTP ont progressivement repris leur chantier, pour fonctionner encore à faible activité en avril, « à hauteur de 50% en moyenne », selon la Banque de France. « La crise du Covid-19 a mis en suspens une activité qui était en pleine expansion ! constate Marie-Myriam Favre, présidente de la chambre territoriale de la fédération du BTP du Rhône et Métropole. L'ensemble du secteur était encore en recherche de personnes qualifiées en mars, et nous avons initié en Beaujolais des actions pour

promouvoir les métiers du bâtiment et mieux communiquer avec les parents des jeunes en orientation. Notre opération de visite de chantier et une table-ronde avec des élus, prévues en avril, ont ainsi été stoppées net. Pourtant, les problématiques de nos métiers sont toujours là. Beaucoup d'entreprises ont arrêté de former après la crise de 2008, et nous savons que nous l'avons payé cher par la suite. Malgré cette volonté, de trop nombreuses entreprises connaissent des redémarrages d'activité trop lents et ne pourront agir autrement... ».

L'industrie du numérique en attente d'une relance des décisions d'investissement

Au sein du groupe Volx, à Arnas, tout s'annonçait aussi sous les meilleurs auspices. L'activité de conception et fabrication de prises d'escalade, Volx Climbing, a développé un logiciel 3D retenu notamment par les JO de Tokyo, pour la retransmission télévisée des épreuves de la discipline. « Je m'étais encore rendu au Japon début mars pour caler nos interventions. L'annulation des JO est venue totalement bousculer notre plan de développement marketing. Nous allons redéfinir la stratégie, mais en intégrant cette fois les JO de Paris dont l'échéance se rapproche », confie Denis Garnier. « En revanche, nos ventes à l'international ont bien fonctionné, tout spécialement en Asie et aux États-Unis, car des particuliers grimpeurs confinés ont manifestement décidé d'équiper leur maison ! Quand l'international représentait 40 à 50% du chiffre d'affaires, il s'est élevé jusqu'à 90% pendant le confinement ». L'activité téléphonie du groupe Volx s'est également trouvée fortement chahutée. « Nous avons démarré le premier trimestre en réalisant +30% de croissance, portée par un début de déploiement de la 5G en France. Dans les ateliers, les opérateurs ont immédiatement adopté les gestes barrière, et nous ne manquons ni de masques, ni de gel, présents de façon constante chez nous. Mais les clients ont rapidement cessé leurs commandes du fait de l'arrêt des chantiers. Nous avons aussi déploré des ruptures d'approvisionnement, un point qui comptera désormais dans notre sélection de fournisseurs ». Le groupe maintient ses projets, même si l'avenir reste marqué par l'incertitude : « la crise économique aura nécessairement un impact sur les salles d'escalade, sur l'allocation des dépenses de consommation, mais aussi sur les décisions d'investissement des opérateurs, l'augmentation du coût des assurances crédit et les défaillances d'entreprises ». Le dirigeant déclare conserver « une sérénité psychologique », tout en restant « attentif et vigilant » pour réagir rapidement à l'imprévu.

“ Dans ce contexte marqué par l’incertitude, la suppression des contrats courts, de l’intérim, et la contraction du recours aux diverses entreprises de services, exercent un effet de diffusion lente à l’ensemble de l’économie. ”

Quand le bâtiment va...

Au lendemain du plan de soutien au bâtiment qui a été rendu public le 10 juin, la profession exprime sa déception. Toutes les entreprises redoutent « un effondrement des appels d’offres et de la commande publique locale à partir de la rentrée de septembre », pesant sur un secteur représentant 500 000 entreprises, dont de nombreuses TPE et PME sur les territoires, et 2 millions d’emplois. Pour soulager immédiatement les trésoreries, la Fédération Française du Bâtiment milite ainsi pour « une véritable prise en charge des surcoûts » et « l’annulation des charges fiscales et sociales ». Mais elle réclame surtout des mesures de nature à stimuler la demande des ménages, des acteurs privés et des collectivités, dont un soutien de l’offre par les acteurs publics, une réforme des aides à la rénovation pour les rendre plus accessibles aux ménages solvables. Suivent un élargissement de la TVA à taux réduit, un soutien aux travaux de transition énergétique, des mesures de sur-amortissement pour les travaux engagés par les entreprises... En attendant, ce secteur crucial pour la bonne tenue de l’économie navigue en pleine incertitude. « Nous avons également besoin d’une priorisation du « consommer local » dans notre secteur. Le fait de recourir systématiquement au moins-disant alors que toutes les entreprises françaises sont soumises aux mêmes charges, produit des effets délétères, et nous voyons parfois des entreprises venir de loin réaliser des chantiers communaux, contre toute logique. Pourquoi ce qui marche dans l’agriculture ne fonctionnerait pas dans le bâtiment » ?

Une crise de l’industrie

En région, les entreprises industrielles fonctionnaient encore seulement à 47% de leurs capacités de produc-

tion à fin avril, selon la Banque de France. Les industries agro-alimentaires, chimiques, pharmaceutiques et l’industrie plastique liée à la santé, ont conservé des rythmes de croissance soutenus. Mais toutes les activités en lien avec l’aéronautique, l’automobile, les biens d’équipement – dont les filières de sous-traitance mécanique et métallurgique – ont été affectées. Selon le groupe Xerfi, « la récupération lente et progressive de l’activité que l’on observe en avril et courant mai signale que le scénario d’une reprise en V n’est plus atteignable. Des pans entiers de l’industrie abordent déjà l’après confinement dans une perspective de downsizing et de restructuration lourde, à l’image de l’automobile ou de l’aéronautique ».

Pour un « plan de relance post-Covid » dans l’industrie

Dans ce contexte marqué par l’incertitude, la suppression des contrats courts, de l’intérim, et la contraction du recours aux diverses entreprises de services, exercent un effet de diffusion lente à l’ensemble de l’économie. Avant de peser directement, dès le second semestre, sur les chiffres du chômage. Les plans de relance sectoriels (automobile, aéronautique...) fournissent une bouée de sauvetage, mais n’apporteront pas tout l’oxygène nécessaire à la reprise. Aussi le Conseil national de l’industrie (CNI) a-t-il plaidé, le 25 mai, « pour une réforme ambitieuse de la fiscalité de production, un soutien massif à l’investissement, une stratégie de relocalisation des productions les plus critiques en matière de souveraineté nationale, et une accélération du verdissement de l’économie et de la décarbonation de l’industrie ». Denis Garnier, président du groupe Volx, à Arnas, souscrit à ce plan, en défendant un plan d’investissement massif dans les infrastructures



Marie-Françoise Eymin, vice-présidente de la CCI du Beaujolais, dans sa boutique Ligne 5, rue Nationale.

des systèmes d'information et la réduction des coûts de main d'œuvre dans la production. Il souhaite aussi que les acheteurs relocalisent des décisions d'achat en France et que les décideurs soutiennent le « Made in France ».

Services : un recul historique

Selon la Banque de France, « malgré la large souscription de Prêt garanti par l'État, les tensions sur la trésorerie se sont accentuées » dans les entreprises de services. Fermeture administrative oblige, ce sont les secteurs de l'hébergement-restauration, des arts, spectacles et activités récréatives qui ont été les plus atteints. Ils sont suivis de près par le travail temporaire, les activités de transport, restreintes pendant la durée du confinement à l'approvisionnement en biens alimentaires et en carburant. Même l'informatique n'a pas été épargnée : « si le secteur se prête particulièrement bien au télétravail », il pâtit d'un ralentissement

dû à « la faiblesse des commandes de clients en difficulté comme l'automobile, l'aéronautique ou le commerce de détail ». Le secteur de l'ingénierie et des études techniques est lui aussi durement touché du fait de l'arrêt temporaire des chantiers du BTP, et plus de 60% des entreprises exerçant dans ce domaine ont sollicité un PGE. À l'inverse, les services immobiliers, de la santé, de l'énergie, de l'eau et des déchets, ou encore les services financiers, ont beaucoup mieux résisté.

Le blues de l'hébergement, de la restauration et des loisirs

Profession à fort enjeu en France, et spécialement sur les territoires touristiques comme le Beaujolais, le secteur de l'hôtellerie restauration peine à se remettre du choc subi. « Décréter une fermeture un samedi à 20h pour le lendemain, et décider d'une réouverture le 28 mai pour le 2 juin, révélait une profonde méconnaissance de nos

activités. Nous avons besoin de nous organiser en commandant en amont des produits, et de remettre en place des équipes ajustées au service que nous pouvons réaliser. C'est toute une profession qui a eu le sentiment d'être traitée comme des hors-la-loi », témoigne Didier Chastan, à la tête depuis deux ans du Faisan Doré. Pendant le confinement, les Français ont pu mesurer l'impact de ce secteur « charnière » en observant la crise des agriculteurs et des pêcheurs, à l'arrêt aussi parce qu'ils n'écoulaient plus leurs produits.

Au niveau national, un plan de soutien aux entreprises du tourisme a été adopté le 15 mai. Parmi ses principales mesures : fonds de solidarité ouvert jusqu'à la fin de l'année et rendu accessible aux entreprises jusqu'à 20 salariés, exonération de charges sociales de mars à juin, allègement de la taxe de séjour pour les collectivités qui le souhaiteront, investissement en fonds propres de 1,3 Md€... Mais il

restera dans les mois à venir à réussir le défi de la distanciation sociale, altérant à la fois emploi et rentabilité des établissements. Et pour la rentrée, la filière s'inquiète du maintien de ses effectifs d'apprentis. Au niveau national, l'UMIH redoute une montée des défaillances, qui pourrait frapper jusqu'à 30% des établissements. « Ce ne sera pas tout de suite, mais par vagues, à partir de septembre. L'arrêt de l'exploitation a asphyxié l'activité et les assurances n'ont pas joué le jeu ».

Le commerce lève le rideau et retrouve ses clients

Selon l'Insee, après avoir atteint son niveau le plus bas en avril depuis que la série a été créée en 1991, l'indice de climat des affaires dans le commerce de détail s'est légèrement redressé en mai. Une inflexion due à la préparation du déconfinement, fixé au 11 mai. Le secteur est l'un de ceux qui

ont le plus occupé les services de la CCI. « Le commerce représente plus de 20% des entreprises du territoire, et il est constitué majoritairement de TPE qui exprimaient beaucoup d'inquiétude, rappelle Marie-Françoise Eymine, vice-présidente de la CCI du Beaujolais et de l'union commerciale de Villefranche-sur-Saône Les Calades. Beaucoup étaient concernés par le fonds de solidarité, certains ont mis en place un drive et souhaitent en connaître les modalités juridiques. La CCI a été facilitateur pour tout cela, comme dans l'obtention de PGE, l'application des mesures de chômage partiel, l'achat de produits permettant d'appliquer les gestes barrière en boutique ». Marie-Françoise Eymine souligne aussi la solidarité qui s'est instaurée au sein des unions commerciales, notamment parmi les 110 adhérents membres de l'UC de Villefranche. « L'achat groupé de masques a pu se doubler de dons reversés à l'institut Pasteur et à des résidences pour personnes âgées du territoire ». L'élue évoque « la sidération » qui s'est exprimée lorsqu'il s'est agi d'appliquer les mesures de confinement. « Alors même que certains commerçants ne ferment jamais dans l'année. Deux mois consécutifs de fermeture, cela ne s'était jamais vu, je peux en témoigner en tant que fille de commerçante ! Dans une telle période, délivrer régulièrement toute l'information disponible, sur les aides notamment, permettait de rassurer et à chacun de se sentir entouré ».

Le commerce et le tourisme à l'heure du déconfinement

Rouvrir et retrouver les clients a suscité chez les commerçants un vrai plaisir, partagé avec des clients qui retrouvaient l'animation locale et la possibilité de développer du lien en proximité. Si les commerçants se dé-

Le textile dépendant de la reprise du marché de l'habillement

Dans le textile, l'entreprise Teintures et Impressions de Lyon (TIL, 90 salariés à Villefranche-sur-Saône), filiale du groupe Deveaux, est un leader de l'impression textile pour le marché de l'habillement. Le site a dû arrêter sa production en pleine « montée en charge dans la préparation de la saison hiver 2020 », témoigne Jean-Michel Bernard, son directeur général. « Nous avons été contraints de stopper toutes les commandes en cours, avant de reprendre la production sur la base du volontariat, à partir du 1er avril. Mais dans cette période, nos clients finaux avaient leurs magasins fermés et n'enregistraient plus aucun chiffre d'affaires. Les commerces ont certes rouverts depuis, mais dans des conditions difficiles : ils disposent de la collection de mi-saison en stock non vendue, et celle de l'été est déjà arrivée, avec peu de ventes. Ils peinent à reprendre des engagements, et déjà près de 20% des commandes d'hiver ont été annulées. Nous sommes maintenant dans l'attente des commandes de l'été 2021, mais la reprise s'affirme très lente ». D'ores et déjà, Jean-Michel Bernard observe les difficultés ou défaillances de grandes chaînes de retail. « Tant que le courant d'affaires ne reprend pas pleinement dans les magasins, ce que freinent notamment les mesures sanitaires dans les cabines d'essayage, nous fonctionnerons au ralenti ». L'entreprise a ainsi adopté des mesures de chômage partiel, par rotation, jusqu'au 31 juillet.



CRMN promeut l'hygiène et le bien-être des espaces de travail

Implantée depuis 40 ans à Belleville, CRMN (Compagnie Rhône Maintenance et Nettoyage), spécialisée dans le nettoyage et le bien-être des espaces de travail, n'avait encore jamais connu cela. « 95% de nos clients nous ont appelé pour signaler leur arrêt d'activité du jour au lendemain. À Lyon où nous intervenons beaucoup dans les espaces tertiaires, tout s'est arrêté net », témoigne Valérie Paquet, dirigeante de la SAS familiale employant 220 personnes. « Puis chaque jour enregistrerait des changements pour les dirigeants, notamment du bâtiment ou de l'industrie, qui revenaient vers nous en précisant qu'ils envisageaient de reprendre leur activité, avec de nouveaux protocoles sanitaires. Nous leur avons alors expliqué les règles, et surtout des pratiques de bon sens ». Valérie Paquet a préconisé d'arrêter de fermer les portes de bureau. Mais aussi de retirer toutes les revues, de faire enregistrer les personnes à l'accueil en fournissant lingettes et renouvelant les stylos. « De même, plutôt que de condamner temporairement l'utilisation des machines à café, un temps important dans la journée des collaborateurs, nous avons préconisé l'emploi de gants jetables et lingettes nettoyantes. Je travaillais non stop, de 7h30 à 21h le soir pour accompagner les entreprises. Tout changeait continuellement. Pour les bases de vie du BTP, nous passions d'une intervention une fois par semaine à quatre par jour, voir une personne en présentiel à temps plein sur les plus gros chantiers ». Valérie Paquet a souvent dépanné les entreprises en faisant apporter le matériel et les équipements nécessaires (gels, produits désinfectants...), décalé l'intervention des agents pour éviter la co-activité, passé du temps à sensibiliser tout en maîtrisant les coûts pour les clients. « Pour les Ehpad, notamment, nous n'avons jamais suspendu l'activité et nous avons au contraire renforcé la désinfection des points de contact. Aucun cas de Covid 19 n'a été déclaré dans l'entreprise : j'ai vraiment de sacrées équipes ! ». Pour la dirigeante, il faudra tirer des enseignements de la crise : « ces nouvelles règles d'hygiène doivent entrer dans les habitudes. Les surstocks de savon non utilisés montrent bien qu'on ne se lave pas assez souvent les mains. Une certaine vigilance doit demeurer, qui doit permettre d'offrir une meilleure protection collective ».

clarent plutôt satisfaits des premiers retours de fréquentation, « nous ne sommes pas non plus béats et restons vigilants sur les conditions économiques de la reprise », prévient Marie-Françoise Eymin.

Il en est de même dans le tourisme. Ici aussi, les vagues d'annulation dans les hébergements, y compris pour l'été, ont profondément et moralement affecté les professionnels. C'est l'office de tourisme du territoire, Destination Beaujolais, qui était placé aux avant-postes. « Nous avons déclenché une campagne d'appels auprès de nos 440 adhérents pour prendre de leurs nouvelles et estimer leurs besoins. Nous avons bien sûr relayé toutes les mesures d'aides à leurs disposition et communiqué sur les fiches métiers destinées à préparer la reprise ». Pendant cette période, Destination Beaujolais a mis en place des actions immédiates et adaptées, telles « une

Le tourisme prépare une saison d'été empiétée

Après une fin d'année et un mois de janvier en retrait du fait des mouvements sociaux, les établissements tenus par Stéphane Gonthier renouaient avec un bon taux d'occupation. Patatras, le confinement annoncé le 16 mars a apporté un véritable « coup de grâce, avec une pluie d'annulation de séjours, y compris jusqu'en juin et juillet ! », s'exclame le gérant du Savigny à Blacé, de l'hôtel des Pierres dorées à Ambérieux d'Azergues, et du restaurant La Benoîte à Salle-Arbuissonnas en Beaujolais. Depuis, les réservations ont repris, émanant notamment des clientèles belge et allemande. « Mais nous ne ferons pas une saison d'été aussi bonne que l'année dernière, c'est désormais certain ! affirme-t-il. Les clients ont tardé à revenir car ils attendaient la reprise de la restauration. D'habitude, nous sommes complets de mai à fin août. Et nous n'aurons pas une aussi haute fréquentation de la clientèle étrangère ». Les mesures de chômage partiel ont été cruciales pour tenir et éviter des mesures de licenciement douloureuses. « Au total, sur les 3 affaires, je pense pouvoir maintenir 23 personnes sur 30 cet été, en complétant par du chômage partiel ». Le PGE n'a pas été aisé à obtenir, dans un secteur de l'hôtellerie-restauration regardé de près. « Au début, l'examen des situations se faisait comme si l'on traversait une période normale. Mais ce n'était pas le cas. L'obtention du PGE a déjà permis d'avancer les salaires de mars. Les aides du fonds de solidarité et de la région ont ensuite permis de régler nos factures de gaz, d'électricité. Un point à traiter reste encore celui de la perte d'exploitation non couverte par les assurances ». Sur l'ensemble de l'année 2020, le vice-président des Logis de France anticipe déjà une baisse de 50% du chiffre d'affaires, « tenant compte de tous les effets cumulatifs ». Il constate parfois des situations encore bien plus difficiles. Il souligne pour son secteur des trésoreries mises à mal par des mois de mouvements sociaux, et des marges laminées par les grandes plateformes de réservation « implantées dans les paradis fiscaux », avertit le dirigeant. Les Logis de France ont pour leur part débloqué 1,7 M€ en report d'échéances et annulation de commissions de réservation pour les adhérents. « Face à l'urgence, nous avons été vraiment aidés. C'est une chance d'être en France ! ».

communication spécifique pour continuer à faire découvrir le territoire, un questionnaire pour connaître les attentes des professionnels du tourisme dont les résultats ont été présentés lors d'un web-séminaire organisé avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme Entreprise », commente Nelly Noailly, directrice développement à Destination Beaujolais. Parmi les pistes destinées à faciliter le rebond, Destination Beaujolais prépare un plan de relance sur des thématiques porteuses, destiné à valoriser les atouts du territoire et ses activités.

La nécessité d'un plan de relance

Dans ce secteur comme dans le commerce, la vigilance s'impose, car « ce qui est perdu à un moment donné, une collection de printemps, des vacances estivales, un festival, n'est tout simplement pas récupérable », et « les freins sanitaires les pénalisent dans la durée », mentionne le groupe Xerfi. Les défis seront donc majeurs. De façon plus générale, toutes les analyses convergent : au plan massif de soutien d'urgence lié à la crise sanitaire, doit désormais succéder un programme de relance d'une ampleur inégalée, condition pour



échapper à ce qui prend la forme d'un dangereux cercle vicieux – contraction du PIB approchant 10% en 2020, taux d'épargne des ménages en forte hausse, chute vertigineuse de l'investissement

“ **« Cette obsession du remplissage », au cœur des modèles d'affaires de la restauration, du tourisme, du transport, de la distribution, du divertissement, se trouve directement interrogée.** ”

des entreprises. Au niveau du réseau des CCI, les alertes ont été constantes, pour relayer les besoins de chaque secteur. Au niveau national, l'Institut Montaigne formule une recommandation : subventionner à hauteur de 10% l'investissement matériel et immatériel de toutes les entreprises, sur une durée limitée, par exemple sur 18 mois.

Mettre fin à « l'obsession du remplissage »

Mais plus généralement, l'analyse du groupe Xerfi relève que « la densité humaine qui sous-tend les modèles de consommation intensifs est devenue un problème et menace la survie de pans entiers de l'économie, et notamment celle du low cost ». « Cette obsession du remplissage », au cœur des modèles d'affaires de la restauration, du tourisme, du transport, de la distribution, du divertissement, se trouve directe-

ment interrogée. Dans ce contexte, les territoires comme le Beaujolais peuvent paradoxalement ressortir gagnants. « Nous répondons à des aspirations clés du moment, comme la présence de grands espaces de nature, de produits locaux et d'un territoire à forte identité, une convivialité bien présente... Les arbitrages finaux réalisés dans les mois à venir par les clientèles françaises et européennes restent inconnus, mais loin d'une fréquentation touristique de masse, le Beaujolais a sa carte à jouer », argumente Nelly Noailly. De même, les professionnels de l'immobilier demeurent confiants quant à la capacité du territoire à attirer durablement une population travaillant en local, grâce au dynamisme des entreprises et à la solidité du tissu économique, ou exerçant davantage en télétravail. En ce sens, la crise n'aurait pas remis en cause, mais au contraire conforté, l'attractivité du territoire à long terme.

Le Faisan Doré brille de mille feux

Sous la direction de Didier Chastan, la Maison placée dans un cadre champêtre a gagné encore de nouveaux galons. À l'excellence d'une cuisine française de tradition, s'ajoutent les atouts d'une modernité revendiquée, dans une ambiance « bistro chic ». Un must pour savourer les heures d'après-confinement...

Il y a des moments dans la vie qui décident de vrais tournants. Cela a été le cas en 2017, lorsque Didier Chastan a fait une offre de reprise pour Le Faisan Doré, la maison anciennement tenue par Michel Cruz, en bord de Saône. « J'avais envie de reprendre cet établissement, et en même temps non, car je savais ce qu'il représentait. Je suis passionné par mon métier. J'ai grandi dans les effluves de comptoir, auprès d'un grand-père fabricant limonadier qui, comme beaucoup d'Aveyronnais, tenait aussi une brasserie ». Ayant quitté très tôt l'Aveyron natal pour Lyon, Didier Chastan est passé par l'école hôtelière de Dardilly. C'est ensuite chez les Constantin, puis chez la mère lyonnaise Jacotte Brazier qu'il a fait ses gammes, avant de se voir confier un premier restaurant à Lyon à... 23 ans ! Il rejoint la Calade en 1988 pour ne plus la quitter. « Mes amitiés ici sont solides », déclare l'ancien dirigeant de l'Ambiance, du Calad'In et du Saint-Romain. « En démarrant au Faisan Doré, je m'étais sans doute mis la pression, et j'ai fait des erreurs en salle, vite réparées en m'entourant des personnes avec qui j'apprécie de travailler, comme Ludivine au service. » Didier Chastan a conservé des spécialités toujours très appréciées, tels le ris de veau, le foie gras, le poulet de Bresse ou les grenouilles sur commande. Mais pour le reste, Didier Chastan s'est totalement affranchi. Ce qui a pleinement réussi à la Maison, redevenue un lieu où se restaurer absolument.

Une cuisine et un cadre épicuriens, profondément contemporains
Car c'est bien d'une totale transformation



Didier Chastan invite à découvrir la nouvelle carte « bistro chic » du Faisan Doré.

dont on parle. Tout démarre dès l'entrée par une ambiance à la fois chic et lounge, que prolongent les salles qui jouent sur l'élégance du velours, des beaux textiles aux couleurs douces et feutrées. Dans un bâtiment attenant, trois suites à la décoration résolument design, dans un style contemporain épuré, accueillent les particuliers ou professionnels. À l'étage, c'est un boudoir qui se prépare, dans une ambiance cosy intimiste, juste à côté de l'espace séminaire.

Vient ensuite l'assiette. Avec le chef Yann Blanc, « passé par de très belles maisons » (Chapel, Bocuse...), Didier Chastan a inauguré une cuisine créative et inventive. La noblesse du produit y côtoie les inspirations tai, et les parfums inattendus puisés dans la cuisine du monde. « Le métier est en pleine mutation. Personne ne vient plus entre midi et deux pour de longs déjeuners d'affaires faisant succéder 4 plats. J'écoute beaucoup les jeunes autour de moi, et comme eux, j'aime surprendre par des associations surprenantes ». Ce midi, la formule affaire s'ouvrait donc par une fine mise en bouche, un glacé de courgettes au cummin, suivi par un tataki de bœuf, relevé

à la fois par la traditionnelle moutarde et d'exotiques saveurs d'Asie. Le filet sébaste beurre au cumbawa offrait quant à lui une chair fondante, magnifiée par le croquant de l'accompagnement. Le dessert, un millefeuille verveine framboise, éclatait comme un festival de saveurs et de délicatesse. « Je suis très caméléon dans les associations de produits. Et comme épicurien, je reste avant tout attaché aux saveurs plaisirs ». Aussi le recrutement d'un pâtissier à plein titre s'imposait-il pour terminer le repas en beauté. Et lorsque viennent ou se prolongent les beaux jours, l'ombrage des platanes, entourant un splendide bar central, rafraîchit les déjeuners et enchante les soirées, ponctuées parfois d'ambiance musicale. On aura alors l'embarras du choix entre soirée tapas, afterwork entre collègues ou la carte d'inspiration bistro chic. Quels beaux moments de ressourcement au Faisan Doré ! ■

Midis : tous les jours du lundi au dimanche
Soirs : du mercredi au samedi
686, route de Beauregard
Villefranche-sur-Saône

Le Salon de l'Entreprise fête ses 10 ans

Avec une progression de sa fréquentation et de son nombre d'exposants, le Salon de l'Entreprise a pris de l'ampleur. Il est devenu en 10 ans le rendez-vous économique incontournable en Beaujolais.

Aussi c'est sur le thème « Le Salon fête ses 10 ans », que la CCI du Beaujolais a choisi d'organiser l'édition 2020. Plus de 150 exposants seront présents pour présenter leurs produits et services le jeudi 5 novembre à ParcExpo.

Placé sous le signe de la convivialité, le Salon de l'Entreprise offre l'opportunité sur une journée de rencontrer des fournisseurs, clients ou partenaires, de participer à des ateliers mais aussi à des rendez-vous avec des experts.

A partir de 18h, se tiendra comme chaque année la remise des Trophées Excellence, l'occasion de mettre à l'honneur 5 entreprises du Beaujolais.

Enfin une Soirée anniversaire clôturera cette journée professionnelle. Retrouvez prochainement le programme des ateliers et des rendez-vous d'experts sur www.beaujolais-cci.com



RÉSERVER UN STAND

Choisissez votre emplacement sur le plan, téléchargez le bon de réservation et renvoyez-le complété et signé accompagné d'un chèque d'acompte à la CCI.

Tarif des stands, plan du Salon, disponibilité des emplacements et bon de réservation sur www.beaujolais-cci.com
Contact : Gabriel Khamassi - g.khamassi@beaujolais.cci.fr

COMMENT RECEVOIR UN TROPHÉE EXCELLENCE

Ces prix remis en clôture du Salon de l'Entreprise récompensent les entrepreneurs du Beaujolais qui ont été reconnus au plan régional, national ou international au cours des 12 derniers mois en recevant une distinction décernée par une organisation extérieure. La remise de ces Trophées constitue un des temps forts du Salon.

Pour déposer un dossier de candidature, contactez la CCI en précisant la date, l'intitulé du prix reçu, le produit, le service ou l'action récompensés et le nom de l'organisme qui l'a remis.

En savoir plus : Elisabeth Meyzen
e.meyzen@beaujolais.cci.fr

Les partenaires du salon

Dès sa première édition, le Salon de l'Entreprise a reçu le soutien de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, de Groupama Auvergne Rhône Alpes et de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes. 10 ans plus tard, ils sont toujours aux côtés de la CCI.

Votre reprise d'activité avec PURE

C'est à un choc économique majeur que doivent aujourd'hui faire face les 370 000 entreprises d'Auvergne Rhône-Alpes de l'industrie, du commerce et des services, notamment les cafés, hôtels, restaurants et celles dans le secteur du tourisme.

Plus de la moitié ont perdu au moins 50% de leur chiffre d'affaires en avril*. Elles doivent aujourd'hui réinventer leur business pour maintenir leur activité, mobiliser leurs collaborateurs et innover pour répondre à de nouveaux besoins.

Pour les soutenir le plus concrètement possible dans la crise actuelle et les aider à rebondir, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont créé PURE ou Plateforme Utile pour le Rebond Economique, une offre évolutive de solutions utiles, opérationnelles et efficaces pour avancer ensemble en proximité.

PURE, des solutions utiles

Il s'agit de dispositifs régionaux déployés en lien avec les partenaires** des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes pour répondre vite et bien aux besoins des TPE-PME et des commerçants mais aussi de produits nationaux Soluccio comme la Check-list reprise proposée par CCI France.

Retrouvez les dispositifs PURE sur le site Internet de la CCI du Beaujolais www.beaujolais-cci.com

*Enquête réalisée fin avril par l'Observatoire économique régional Covid-19, créé par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes avec le Medef Auvergne-Rhône-Alpes et la CPME Auvergne-Rhône-Alpes.

**Les partenaires : l'Etat (Directe, DRFIP, DREAL, Douanes, Police, Gendarmerie...), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et son agence économique Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, le Medef Auvergne-Rhône-Alpes, la CPME Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle Emploi, l'Ademe, la Banque de France et les membres de la Team France Export Auvergne-Rhône-Alpes

Bourse d'entraide



Le Covid-19 a bousculé les systèmes d'approvisionnement et les moyens de production dans certaines entreprises.

Une bourse d'entraide, permettant de faire le lien entre des entreprises au niveau local, a été créé dans le Beaujolais.

Déposez une annonce ou consultez les offres sur www.beaujolais-cci.com

Contact : Elisabeth Meyzen : e.meyzen@beaujolais-cci.fr



TOP Sortie de crise

Ce programme gratuit vous permet de bénéficier :

- D'un état des lieux de votre entreprise et de son activité à travers un diagnostic 360, qui prend en compte le contexte de la crise sanitaire
- D'un plan d'action personnalisé et opérationnel
- D'un accompagnement individuel sur mesure (1/2 journée à deux jours) et collectif à travers des webinaires ciblés sur les thématiques vous concernant

Les thématiques Stratégie et pilotage en période de crise, Commercial et marketing, Aspects numériques sont couvertes par ce diagnostic et l'accompagnement.

Ce programme a été conçu par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, et vous est proposé gracieusement grâce au soutien de la Région et du Fonds Européen FEDER.

Contact : Pascal Charasson : p.charasson@beaujolais-cci.fr

Checklist reprise

Relancer son activité, c'est bien... mais avez-vous pensé à tout ?

La Checklist reprise des CCI est là pour ça ! En la suivant vous vérifiez, étape par étape, si vous n'avez rien oublié. Pour chaque domaine (postes de travail, RH, sécurité...), des fiches pratiques vous sont proposées, avec les points de vigilance à traiter.

Consultez la Checklist reprise sur www.beaujolais-cci.com

Contact :

Cédric Andrzejewski : c.andrzejewski@beaujolais-cci.fr
Sophie Chleq : s.chleq@beaujolais-cci.fr

Trouver vos solutions avec



Face à la crise sanitaire, les acteurs économiques du Rhône et de la Loire unissent leur force pour proposer en un seul endroit l'ensemble des dispositifs d'accompagnement aux chefs d'entreprise pour les soutenir dans le redémarrage de leur activité.

Retrouvez toutes les solutions pour faciliter la reprise d'activité de votre entreprise sur la plate-forme CARE : reprise de l'activité en sécurité, aides et médiation, accompagnements personnalisés pour le rebond de votre activité, prise de recul sur votre situation personnelle, bourse d'entraide, formations, prévention des difficultés. www.solutions-care.fr

PURE

Misez sur le numérique avec votre CCI !

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé avec Atouts Numériques.

Il s'agit de vous aider à définir et mettre en œuvre un projet « numérique » permettant d'améliorer l'organisation ou la communication de votre entreprise : meilleure visibilité sur Internet, vente en ligne, sécurité informatique, gestion de l'entreprise et des clients, e-marketing...

Comment ?

2 programmes d'accompagnement avec un expert numérique vous sont proposés :

- Programme Ciblé :
 - 7 heures d'accompagnement individuel sur une problématique identifiée.
 - 7 heures d'ateliers collectifs.
- Programme Impactant :
 - 14 heures d'accompagnement individuel sur un projet numérique influençant la stratégie et/ou l'organisation de l'entreprise.
 - 14 heures d'ateliers collectifs.

Pour qui ?

- Toutes entreprises de moins de 50 salariés y compris en création
- Domiciliée en Auvergne Rhône-Alpes
- Disposant d'un numéro de SIRET

Quel tarif ?

Cette prestation est prise en charge à 100 % par votre CCI avec le soutien financier de la région Auvergne -Rhône-Alpes et de l'Union Européenne (Fonds FEDER).

N'attendez plus : Places limitées !

Inscription auprès de Pascal Charasson

p.charasson@beaujolais.cci.fr - Portable 06 30 79 01 02



Formez-vous à distance !

Depuis mai CCI Formation déploie un programme de formation à distance. C'est une solution pour acquérir des compétences clés sans se déplacer.

La pédagogie en classes virtuelles ou Blended learning, concept qui mixe l'apprentissage en ligne et le contact humain de la formation classique permet d'apprendre partout et n'importe quand. Pour participer à nos formations, il vous suffit de disposer d'un équipement informatique suffisant et d'une connexion Internet. L'entreprise peut demander sous certaines conditions à bénéficier du FNE formation.

Renseignez-vous auprès de la DIRECCTE ou de votre OPCO.

Retrouvez les programmes de formation à distance sur www.beaujolais-cci.com

PURE

Plan de Soutien Team France Export



En cette période de crise sanitaire mondiale, l'activité à l'international est fortement impactée. Pour vous accompagner dans cette situation inédite, et en complément des mesures financières mises en place par l'État et les Régions, Team France Export et ses partenaires se mobilisent avec un plan

de soutien opérationnel adapté. Ce dispositif exceptionnel, 100 % dématérialisé, répond à trois besoins clés : informer, sécuriser vos marchés, préparer à la reprise.

Grâce à l'info live marchés, vous pouvez suivre l'évolution en temps réel des pays et des zones impactés par le COVID-19. Le réseau international de la Team France Export monitorise quotidiennement, pour les entreprises françaises, l'impact de la crise sur l'activité économique dans 60 pays. www.teamfrance-export.fr

Notez dès à présent sur vos agendas :

Les Rendez-vous de la Team France Export Auvergne-Rhône-Alpes initialement prévus en avril sont reportés du 6 au 15 octobre 2020.

Contact : Pierre-Yves Guénot

py.guenot@beaujolais.cci.fr

Ensemble, soutenons nos commerçants

Le réseau des Chambres de Commerce et Industrie s'est mobilisé dès les premiers jours de cette crise pour soutenir les commerçants, TPE, PME, ... Ainsi la cellule de crise de la CCI du Beaujolais a informé les entreprises sur les différentes mesures d'aide.

En juin CCI France a déployé une campagne de communication nationale « Ensemble, soutenons nos commerçants ».

L'enjeu de cette campagne est de faire prendre conscience aux Français qu'ils ont le pouvoir d'agir, à leur échelle, pour relancer l'activité des commerces et l'économie française.

Vous êtes commerçant et vous souhaitez utiliser ce visuel aux couleurs de la CCI ?

Contactez : Elisabeth Meyzen
e.meyzen@beaujolais.cci.fr





**SALON DE
L'ENTREPRISE**

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

PARCEXPO - VILLEFRANCHE

**LE SALON DE L'ENTREPRISE
FÊTE SES**

10 ANS!



 **CCI BEAUJOLAIS**

Merci

un évènement

Avec le soutien de

trèsBeaujolais

 **CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES**

 **BANQUE POPULAIRE
RHÔNE-ALPES AUVERGNE**

 **Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE**